

Via le Pack export

2012



l'esprit grand ouvert



Région

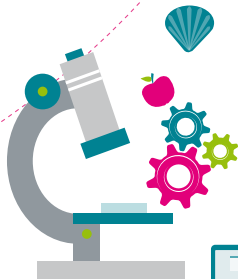
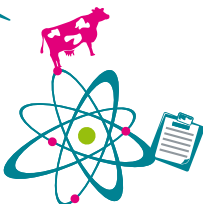
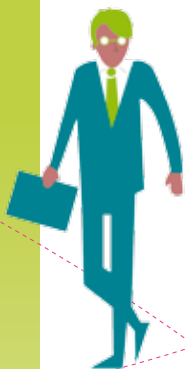
PAYS DE LA LOIRE



« La Région facilite l'accès des entreprises régionales aux marchés internationaux en conduisant une politique active d'appui aux exportateurs. Elle accompagne les initiatives des entreprises à travers le Pack export, qui propose des dispositifs innovants et incitatifs destinés à apporter à chaque entreprise, selon son niveau de développement à l'international, un outil correspondant à ses besoins. »

Jacques Auxiette

Président de la Région des Pays de la Loire



**Via
Conseil
export**
PAYS DE LA LOIRE

Via Conseil export

Dispositif mis en œuvre en collaboration avec CCI international

S'appuyer sur les compétences de son conseiller international pour structurer sa démarche export

Réalisation de diagnostics et d'analyses de vos compétences export par un conseiller international à tarif préférentiel :

prise en charge de 100 % des coûts d'accompagnement* pour 1 à 2 jours d'intervention / 450€ pour 4 jours d'intervention.

**Via
Init
export**
PAYS DE LA LOIRE

Via Init export

Dispositif mis en œuvre en collaboration avec CCI international, CRA et CRMA

Se doter des outils de communication et marketing indispensables au développement international

Financement des dépenses de communication et de marketing en lien avec une démarche de prospection :

aide annuelle à hauteur de 50 % dans la limite de 2 000 € HT.

**Via
Junior
export**
PAYS DE LA LOIRE

Via Junior export

Dispositif mis en œuvre en collaboration avec CCI international

Renforcer l'impact d'un stage export à travers un soutien à l'encadrement du stagiaire

Accompagnement méthodologique du stagiaire par un conseiller international (3 à 6 mois; stagiaire issu d'un établissement d'enseignement supérieur de la région) :

prise en charge de 100 % des coûts d'accompagnement.*

Via
Senior export
PAYS DE LA LOIRE

Via Senior export

Dispositif mis en œuvre en collaboration avec CCI international

Intégrer temporairement un cadre export expérimenté dans l'entreprise pour mettre en place son plan d'action à l'international

Faire appel durant 60 jours à un cadre export (expérimenté, en recherche d'emploi) accompagné par un conseiller international pour mettre en place son plan d'action à l'export :

prise en charge de 50 % des indemnités du cadre dans la limite de 10 000 € et de 100 % des coûts d'accompagnement. *

Via
Prim export
PAYS DE LA LOIRE

Via Prim export

Participer à un salon ou une mission de prospection commerciale à l'étranger

Participation à un pavillon collectif sur un salon professionnel à l'étranger et/ou participation à une mission de prospection commerciale individuelle ou collective à l'étranger :

prise en charge de 3 opérations par an dans la limite de 10 000 € HT (coût de livraison du stand clé en main ou devis d'organisation des rendez-vous).

Via
Étude export
PAYS DE LA LOIRE

Via Étude export

Déclinaison « export » du Fonds régional d'aide au conseil

Identifier et sélectionner un nouveau marché cible

Réalisation d'études pour identifier ou sélectionner un nouveau marché auprès d'un prestataire externe :

prise en charge à hauteur de 80 % (étude ≤ 5 jours) dans la limite de 3 800 € ou de 50 % (étude > 5 jours) dans la limite de 15 000 € du coût de la prestation. Plafond total de 30 000 € d'aide sur 3 ans.

Via
Filière export
PAYS DE LA LOIRE

Via Filière export

Conquérir collectivement un marché étranger

Créer un groupement export et mettre en place des actions de prospection collectives pour conquérir un marché étranger :

prise en charge jusqu'à 50 % des dépenses du groupement liées à la prospection commerciale (études, recrutement, communication, etc.).

Via
Dinamic
PAYS DE LA LOIRE



Via Dinamic **Améliorer ses performances commerciales à l'international**

Suivre un programme de 9 mois alliant conseil et formation, sur la base d'une méthodologie éprouvée (diagnostic, plan d'actions, perspectives) pour préserver ou développer sa présence commerciale sur des marchés :

prise en charge à hauteur de 70 % environ du programme (reste à payer : environ 5 000 €). **

Via
Objectif
performance
PAYS DE LA LOIRE

Via Objectif performance **Recruter un cadre export**

Recrutement d'un cadre export à l'occasion de la création d'une fonction nouvelle et structurante au sein de l'entreprise :

prise en charge de 30 % de la rémunération annuelle brute du cadre sur 12 mois dans la limite de 20 000 €.

Via
V.I.E
PAYS DE LA LOIRE

Via V.I.E **Recruter un Volontaire international en entreprise**

Financement des indemnités du V.I.E :

prise en charge de 100 % des indemnités du V.I.E sur 12 mois.

Via
Prospect
export
PAYS DE LA LOIRE

Via Prospect export **Participer collectivement à des salons ou à des missions à l'étranger**

Sélection par la Région et ses partenaires d'actions commerciales à l'international jugées les plus pertinentes pour les entreprises des filières d'excellence régionales.



* Financement 50 % Région / 50 % CCIR

** Financement UE, État, Région
Les montants indiqués sont hors taxes.

Vous souhaitez développer votre activité à l'export ?

Vous exportez déjà ?

La Région des Pays de la Loire vous accompagne

À titre d'exemple, la conception d'un site internet en langue étrangère, l'adaptation marketing de vos produits, l'exposition sur un salon à l'étranger, la commande d'études et d'analyses stratégiques, la participation à une mission de prospection commerciale, la formation de votre équipe, le recrutement d'un stagiaire, d'un volontaire international en entreprise ou encore d'un cadre export peuvent faire l'objet d'un accompagnement financier de la Région.

Contacts

- **Région Pays de la Loire**
Pôle Internationalisation des entreprises
02 28 20 61 65 – viaexport@paysdelaloire.fr

Les chambres économiques consulaires partenaires de la Région sont vos contacts privilégiés dans le cadre de votre développement à l'international et sont en mesure de vous orienter vers les dispositifs d'appui régionaux.

- **Pour les ressortissants de la CCIR** (Chambre de commerce et d'industrie de Région Pays de la Loire) : **CCI International**
02 40 44 63 41 – cciinternational@paysdelaloire.cci.fr
- **Pour les ressortissants de la CRA** (Chambre régionale d'agriculture)
Service promotion agroalimentaire des Pays de la Loire (SPPL)
02 41 18 60 10 – sppl@pl.chambagri.fr
- **Pour les ressortissants de la CRMA** (Chambre régionale de métiers et de l'artisanat - Mission Métiers d'art Pays de la Loire)
02 41 22 96 11 – metiers.dart@cm-paysdelaloire.fr